



Communiqué de presse  
Sonvilier, le 14 août 2024

**Votation communale du 22 septembre 2024**

## **Les Quatre Bornes pour notre avenir**

**Le projet de parc éolien des Quatre Bornes à Sonvilier est crucial pour la transition énergétique de notre région. Depuis la votation de 2020, le contexte énergétique et géopolitique mondial a changé, soulignant l'importance pour notre pays de renforcer sa sécurité d'approvisionnement énergétique. De son côté, le projet a également évolué avec le retrait d'une éolienne et la participation de la Société des Forces Électriques de La Goule SA. Il s'inscrit surtout dans la volonté exprimée par la population de développer la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Les solutions existent, il est temps de leur dire OUI et de concrétiser le projet de parc éolien des Quatre Bornes, pour notre avenir et celui des générations futures.**

### **Un projet unique et novateur**

En 2006, les premières mesures de vent sont effectuées par des agriculteurs, qui se regroupent en 2009 pour créer la Sàrl Éoliennes La Joux-du-Plâne L'Échelette. Le caractère novateur du projet leur vaut de recevoir le Prix à l'innovation agricole du canton de Neuchâtel en 2012.

Ce projet est un modèle de développement local et rassemble aujourd'hui 23 agriculteurs responsables et précurseurs qui ont financé les premières études et choisi les développeurs. Toutes les éoliennes seront installées sur leurs terres.

### **Pourquoi revoter ?**

En novembre 2015, trois quarts des votants de Sonvilier soutiennent les études sur la production d'énergie aux Quatre Bornes. Cependant, en 2020, la population s'oppose au projet côté bernois (avec quatre voix d'écart). Deux ans plus tard, un collectif citoyen dépose avec succès auprès des autorités communales une initiative dans le but de revoter sur le projet. Les opposants font alors recours auprès de la Préfecture du Jura bernois à l'encontre de l'initiative déposée par le collectif citoyen. La Préfecture déclare le recours irrecevable, ce qui incite les opposants à monter jusqu'au Tribunal fédéral, lequel balaie leur recours en mai 2024 et confirme la légitimité de l'initiative demandant un second vote.

Entre-temps, le contexte mondial a considérablement changé : l'invasion de l'Ukraine par la Russie impacte aujourd'hui encore la politique énergétique de nombreux pays – y compris la Suisse – contraints d'accélérer leur transition énergétique. L'automne 2022 a été marqué par le risque de pénurie d'électricité pour l'hiver 2022-2023, lequel s'est avéré heureusement très doux. Malgré tout, la sécurité de l'approvisionnement électrique reste plus que jamais d'actualité pour les hivers à venir.

Autant de raisons qui justifient de remettre le projet des Quatre Bornes sur le devant de la scène, et à plus forte raison encore puisqu'il s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la loi sur l'électricité adoptée en juin dernier. Voilà qui plaide clairement en faveur des énergies renouvelables – et notamment de l'éolien, déjà largement intégré dans notre région. N'en déplaise aux opposants, il n'est plus possible aujourd'hui de sacrifier l'intérêt général au profit du confort individuel.

### **Évolution et perspectives**

Cette nouvelle votation est donc une opportunité unique pour la commune de Sonvilier de démontrer son attachement au développement durable et sa volonté de contribuer au renforcement de la sécurité d'approvisionnement énergétique en Suisse, tout en bénéficiant de retombées financières à hauteur de CHF 200 000.– par an, durant 25 ans au minimum.

Rappelons encore que, à l'issue d'une séance de conciliation avec les opposants, les initiateurs ont retiré du projet l'éolienne E10.

En outre, la participation de la Société des Forces Électriques de La Goule SA dans le parc éolien des Quatre Bornes atteste et renforce le caractère régional du projet. Elle permettra à terme de faire bénéficier ses clients et consommateurs de Sonvilier d'une part conséquente de la production du parc.

### **S'informer pour mieux comprendre**

Comme le démontre l'expérience positive et exemplaire de Mont-Soleil et Mont-Crosin, les éoliennes s'intègrent au paysage – par ailleurs façonné depuis toujours par l'homme – et sans conséquence notable pour la faune ou la flore.

Fort de ce constat, le comité d'initiative propose une journée portes ouvertes qui aura lieu le samedi 17 août à Mont-Soleil, de 10h à 15h. La participation est libre et des visites se feront par petits groupes. L'objectif est de permettre aux habitant·e·s de Sonvilier qui n'en ont pas encore eu la possibilité, de voir de plus près à quoi ressemble un parc éolien, de comprendre son fonctionnement, d'en évaluer le niveau sonore, et surtout de poser toutes les questions pour être en mesure d'obtenir des réponses précises et étayées par des experts du domaine.

### **Les prochaines étapes**

Si un OUI sort des urnes le 22 septembre, le dossier suivra la procédure de traitement ordinaire, à savoir le traitement des oppositions ainsi que les éventuels recours au Tribunal cantonal et au Tribunal fédéral, jusqu'à ce qu'une décision exécutoire soit formulée. La durée de cette phase est indépendante de notre volonté, mais si les autorisations entrent en force en 2026, les travaux de construction pourraient débuter en 2027-2028.

### **Voter OUI, pour l'avenir**

En résumé, le projet se distingue par de nombreux atouts et évolutions :

- le retrait d'une éolienne,
- l'arrivée de la Société des Forces Électriques de La Goule SA,
- des retombées financières durables qui constituent une plus-value pour les habitants de Sonvilier,
- la possibilité donnée aux habitants de participer activement au projet avec la coopérative de «L'éolienne citoyenne»,
- des mesures de compensation pour la faune et la flore élaborées avec les principales associations de protection de l'environnement,
- une occasion unique de contribuer à la sécurité d'approvisionnement de notre région.

Pour toutes ces raisons, le comité d'initiative est convaincu que ce nouveau vote constitue une opportunité unique pour la population de Sonvilier d'être partie prenante de la transition énergétique et l'invite à déposer un OUI dans les urnes.

*«L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire»*, écrivait le philosophe Henri Bergson. Nul doute que les *Potets* (habitants de Sonvilier) sauront prendre la mesure de l'importance de ce scrutin, qui s'avère crucial pour notre région, notre pays, et pour notre avenir. Car ne rien faire et attendre n'est pas une solution.

*Pour le Comité d'initiative :*

*Pascal Gilomen (079 359 31 22) & Christian Steiner (079 943 32 88)  
info@les4bornes.ch*